

**MADAME LE MAIRE**  
**Agnès VERSEPUY**

**Monsieur Jean-Luc GLEYZE**  
**Président du Conseil Départemental**  
**1, Esplanade Charles de Gaulle – CS 71223**  
**33074 BORDEAUX CEDEX**

Le 10 juin 2020

**Objet : Implantation d'un collège au Taillan-Médoc**

Vos Réf. : GM/JP/AK 190201

Nos Réf. : AV/GI 2020-015

Copies : *M. Guy Moreno, Mme Carole Guère*

Monsieur le Président,

Je me permets de vous écrire à nouveau, pour faire suite à mes nombreux courriers, dont le dernier en date du 13 décembre 2019, concernant l'enquête logement pour la mise à jour des effectifs prévisionnels des collèges et l'opportunité de construire un collège sur la commune du Taillan-Médoc.

Notre demande d'implantation d'un collège sur la Commune ne faisant plus l'objet d'opposition, je vous demande de bien vouloir réétudier notre dossier, considérant que les chiffres de l'évolution démographique et urbaine qui vous ont été exposés montre une pression démographique importante sur notre secteur, que l'emplacement qui vous a été présenté sur la Commune est toujours libre et sans coût pour votre collectivité et enfin que le collège de Parempuyre est repoussé.

Je tiens donc à vous réaffirmer ma volonté et l'absolu nécessité de travailler, rapidement et en parfaite coopération, à la mise en œuvre de cet équipement structurant pour notre territoire.

Je souhaiterais ainsi que nous puissions nous rencontrer, avec le Vice-Président Guy Moreno, et la présidente de la commission collège, Carole Guère, afin d'aborder plus concrètement les étapes de validation de ce projet sur notre Commune ; la consolidation des chiffres des effectifs scolaires, les études et la viabilisation du terrain identifié, la participation des différents acteurs publics, le financement et le planning d'un tel projet... Au vu de l'investissement que la Commune souhaite mettre dans ce projet, il est important que nous puissions l'intégrer dans nos prospectives budgétaires et administratives.

.../...

.../...

Aujourd'hui, l'opportunité démographique, territoriale et éducative d'une implantation au Taillan-Médoc ne fait plus l'ombre d'un doute. Certains projets d'équipements départementaux marquent le pas dans leur déploiement opérationnel et cette tendance pourrait être accentuée par la crise du covid-19 que nous venons de traverser. Aussi, je pense que nous pourrions participer à améliorer rapidement la politique départemental d'accueil des collégiens dans le secteur Nord-Ouest de la Métropole, sans pour autant remettre en question les équipements prévus dans le Plan Collège 2024.

Vous savez pouvoir compter sur ma parfaite coopération et celle de mes services, afin de faire avancer ce dossier dans les meilleurs délais.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous réserverez à ma demande, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes meilleures salutations.

Merci à nouveau  
pour votre  
attention !

Bien Sincèrement,



Agnès VERSEPUY

Maire du Taillan-Médoc  
Vice-Présidente de Bordeaux Métropole  
Conseillère départementale de la Gironde

